



Collecte et valorisation des Sargasses dans la Caraïbe : enjeux et perspectives

PROGRAMME CARIBEEN SUR LES SARGASSES (SARGCOOP)
Work Package : Cluster Caribéen sur les Sargasses

Webinaire du 07 avril 2022 : 9h00-13h00 (UTC-4)

Une stratégie nationale déclinée à l'échelon régional

A partir de 2011, l'échouement des algues sargasses sur les côtes caribéennes devient **un phénomène récurrent et croissant** qu'il faut gérer dans le cadre des politiques publiques.

**Plan national de
prévention et de
lutte contre les
sargasses I**
(2018/2022)
24 M€

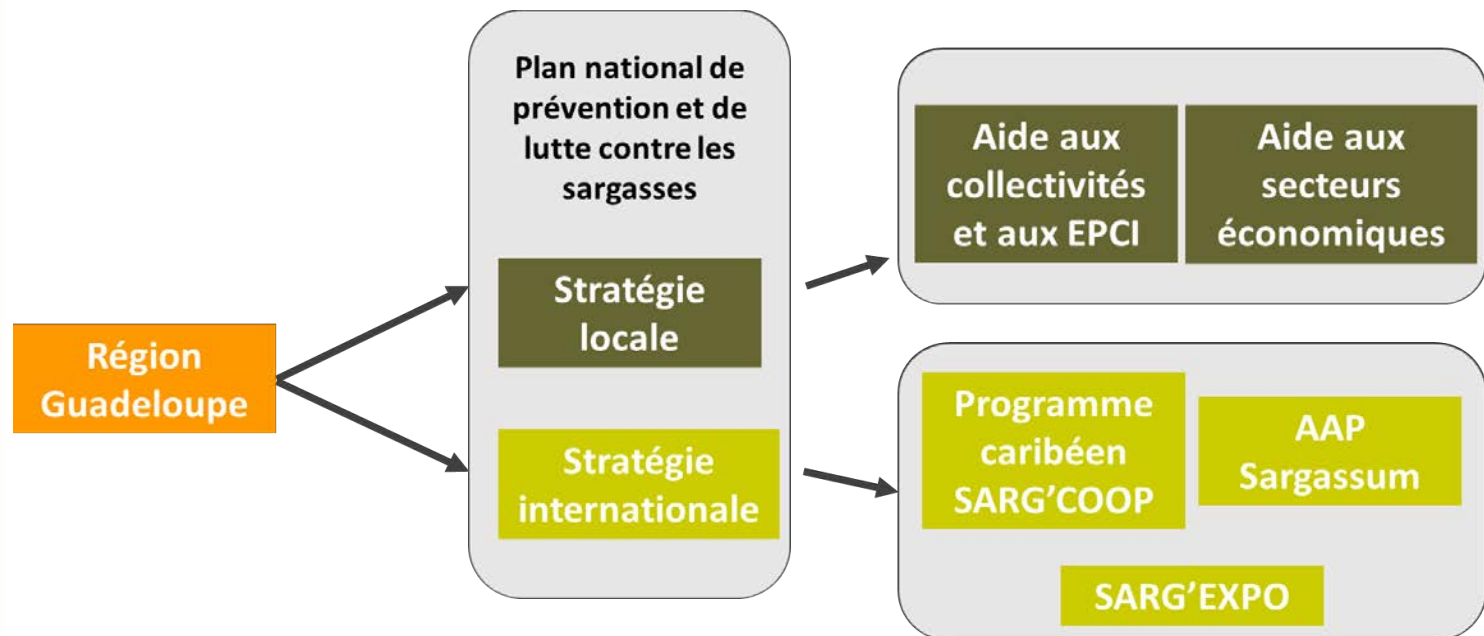


**Plan national de
prévention et de
lutte contre les
sargasses II**
(2022/2026)
36 M€

Gestion sur le bassin Antilles (Guadeloupe/Martinique/St Martin) avec des mesures sur les plans communaux de sauvegarde, collecte, valorisation, impact sanitaire, économique et environnementale, programmes de recherche, coopération...

Une stratégie nationale déclinée à l'échelon régional

La Région n'a aucune compétence dans la gestion des échouements aux algues sargasses. Elle intervient au titre du développement économique et des aspects sanitaires de ces échouements.



Stratégie régionale globale pour la collecte et la valorisation

Région Guadeloupe
(COPIL)

Stratégie pour les
échouements faibles à
modérés

Appui sur les
collectivités locales
(communes, EPCI) + Etat

Achat de matériels de
collecte
(KIT sargasses)

Stratégie pour les
échouements forts à
massifs (à partir 2022)

Création d'un syndicat
de sites et plages (dont
collecte + valorisation)

Achats de matériels de
collecte en proche côtier
+ valorisation

Stratégie régionale pour les échouements faibles à modérés

Plan national sargasses I (2018-2022) :

→ Acquisition de matériels de collecte terrestres définis dans le kit sargasses. Collecte effectuée par les communes ou les EPCI.

MANITOU

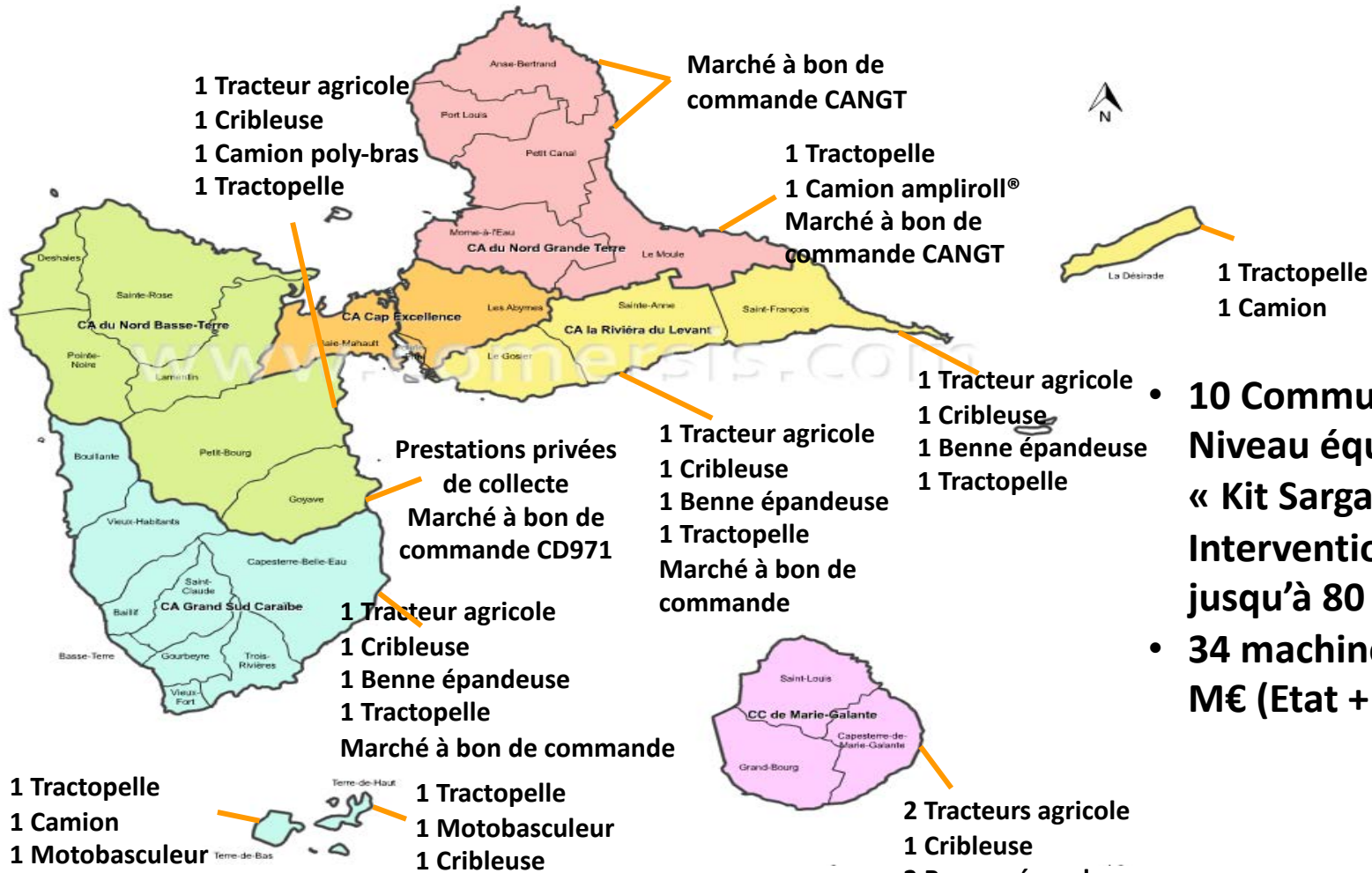


PELLE MECANIQUE



Type de matériels inclus dans le kit sargasse

Situation actuelle



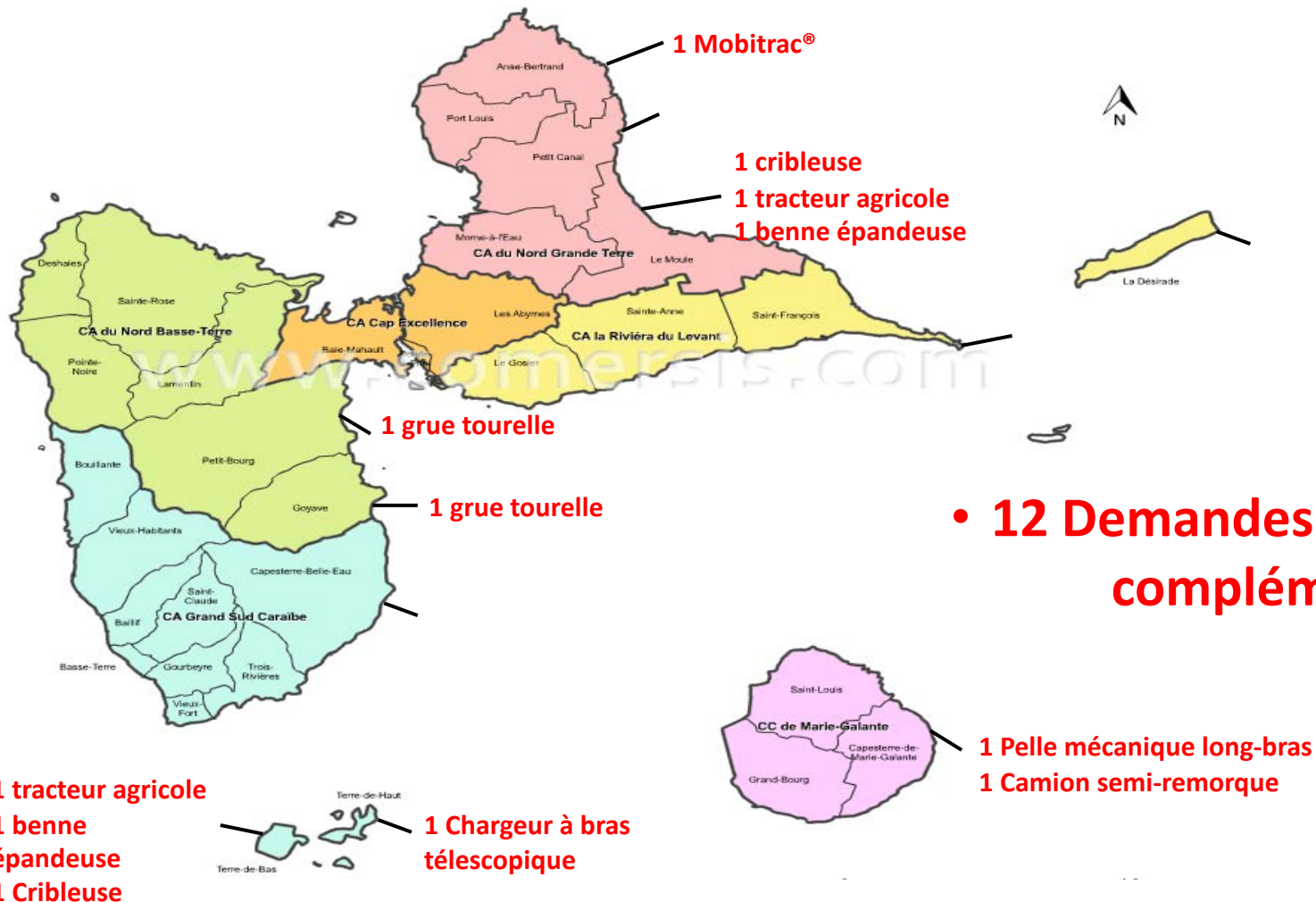
- **10 Communes/13 : 1^{er} Niveau équipement type « Kit Sargasses » → Intervention en régie jusqu'à 80 m³ échoués**
- **34 machines → + de 2 M€ (Etat + CR971)**



Stratégie régionale pour les échouements faibles à modérés

→ Acquisition de matériels de collecte terrestres afin de compléter les kits sargasses des communes impactées. **Financement à 100% par la région + Fonds européens (FEDER).**

Demande de matériels complémentaires





Stratégie régionale pour les échouements faibles à modérés

Acquisition de matériels de collecte terrestres (incluant 2 ans de maintenance) pour le compte des communes

- Forme du marché : **accord-cadre alloti à bons de commandes en 6 lots**
- lot tracteur agricole, lot matériel de chargement (pelle, tractopelle, etc.), lot matériel de transport (camion benne), lot matériel amphibie (mobitrac), lot matériel de levage, lot matériel de nettoyage (cribleuse, benne épandeuse)
- Durée du marché : correspondante à la période initiale de maintenance de 2 ans
- Estimation du marché total : **investissement 2 010 000,00 € maintenance comprise**
- Calendrier prévisionnel :
 - Mars 2022 : Validation avant publication du DCE
 - Juin 2022 : Notification. Commande groupée pour chaque lot
 - 3^{ème} trimestre 2022 : Elaboration conventions de mise à disposition
 - 4^{ème} trimestre 2022 : Livraison des matériels (délai différencié selon disponibilité locale)

Stratégie régionale pour les échouements faibles à modérés

Liste des matériels par commune :

<u>Communes</u>	<u>Matériels de collecte</u>
Terre de haut	1 chargeur à bras télescopique 1 mini-pelle
Terre de bas	1 tracteur agricole 1 benne épandeuse 1 cribleuse
Capesterre de Marie-Galante	1 pelle mécanique 2 camions benne (semi-remorque : env. 20 m ³)
Désirade	1 tractopelle 1 benne ampliroll (15 m ³) 1 tracteur agricole 1 cribleuse
Goyave	1 grue de déchargement
Petit-Bourg	1 grue de déchargement 1 mobitrac
Le Moule	1 cribleuse 1 tracteur agricole 1 benne épandeuse
Anse-Bertrand	1 mobitrac

Stratégie régionale pour les échouements forts à massifs

Stratégie pour les échouements forts à massifs (à partir 2022)

Etudes de courantologie et de bathymétrie

Achats de dispositifs de collecte en proche côtier (matériels amphibie, barrages déviants,...)

Création du syndicat des sites et des plages



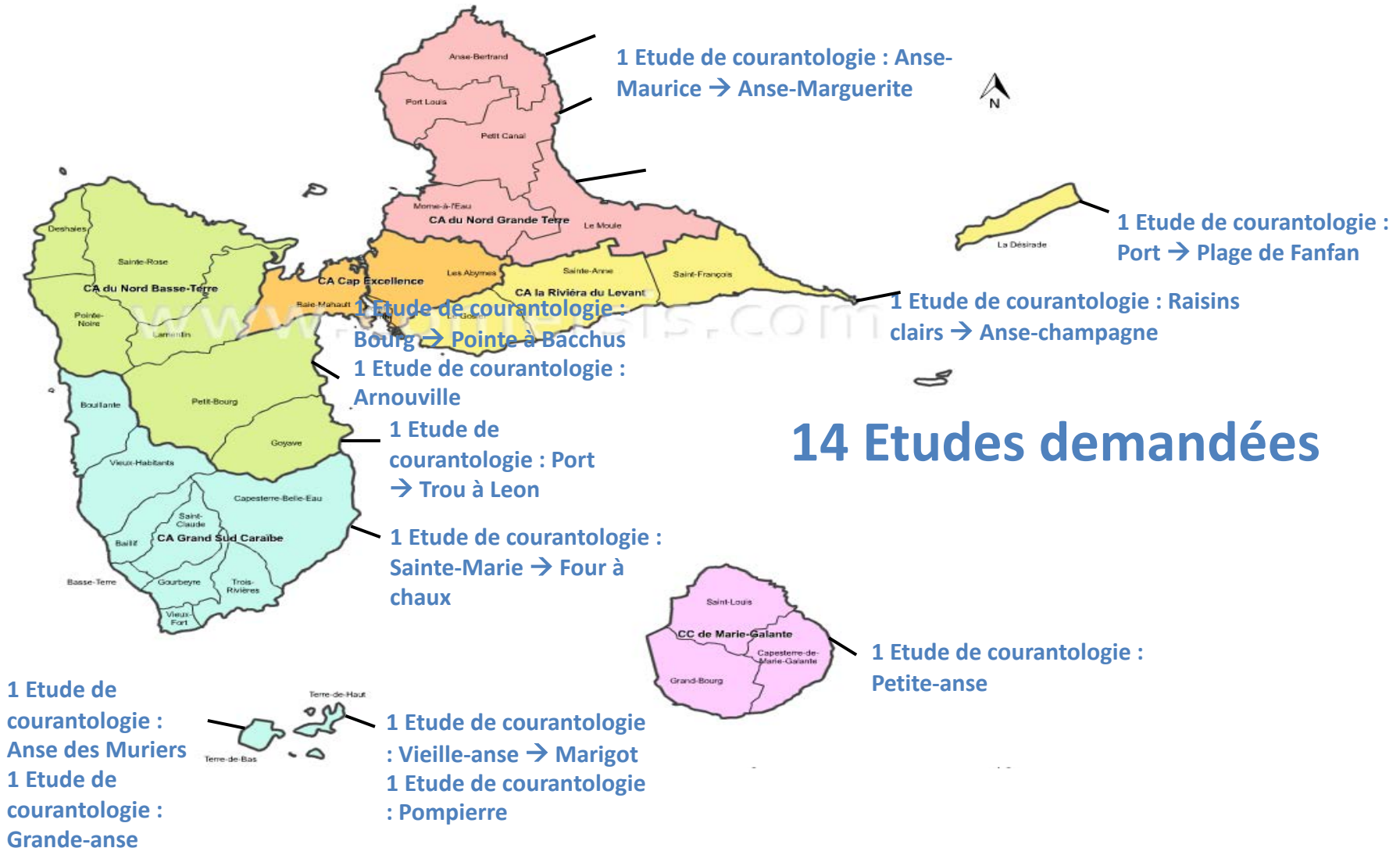


Stratégie régionale pour les échouements forts à massifs

Gestion à l'échelon intercommunal via un SMO → échouages forts à massifs (Financement région + FEDER + Etat)

- Etudes de courantologie et de bathymétrie afin d'étudier la faisabilité de mise en place de dispositifs de collecte en proche côtier.
- Accompagner la création d'un syndicat mixte ouvert (SMO) à partir du syndicat intercommunal de mise en valeur des plages et sites touristiques de Guadeloupe (SIPS).
- Acquisition de dispositifs de collecte en proche côtier (barrages déviants, tapis de collecte, matériel amphibie, bateau de collecte, etc.). Fi

Demande d'études de courantologie et de bathymétrie





Stratégie régionale pour les échouements forts à massifs

Etudes de courantologie et de bathymétrie

La région réalisera 10 études de sites, sur 8 communes impactées.

→ Forme du marché : **accord-cadre alloti, en 8 lots** (1 lot par commune, certaines communes ayant 2 sites à étudier)

Ce découpage vise à démultiplier le positionnement de prestataires et permettra l'avancement en parallèle des études

→ Estimation du marché : **955 000 euros** pour un linéaire total approximatif de 10 600 m cumulés (chiffrage estimé sur la base de l'étude lancée par la commune de Petit-Bourg)

→ Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois

→ Calendrier prévisionnel :

- Mars 2022 : Validation avant publication du DCE
- Juin 2022 : Notification. Lancement des études
- 3^{ème} trimestre 2022 : Préparation du marché relatif aux études de dimensionnement (sourcing)
- 4^{ème} trimestre 2022 : Conclusions des études de faisabilité (courantologie/bathymétrie)

Stratégie régionale pour les échouements forts à massifs

Liste par communes des sites concernés par les études Région :

Commune	Site	Linéaire*
Capesterre de Marie-Galante	Petite-Anse	500 m
Terre de Haut	Pompierre	600 m
Terre de Haut	Vieille Anse	500 m
Terre de Bas	Grande Anse	600 m
Saint-François	Raisins Clairs à Anse Champagne	1 300 m
Le Moule	La Baie	300 m
Petit-Canal	Anse Maurice à Anse Marguerite	1 700 m
Goyave	Port jusqu'à Trou à Léon	1 600 m
Petit-Bourg	Arnouville à Moudong Sud	2 000 m
Petit-Bourg	Port jusqu'à Pointe à Bacchus	1 500 m
TOTAL		10 600 m

* *Calculé au moyen des cartes de géoréférencement, Google Earth*

En parallèle, le département mènera des études de faisabilité similaires sur les sites suivants (zones portuaires) :

- Désirade : Anse Beauséjour dans son ensemble ;
- Terre de Bas : Anse Dumurier dans son ensemble ;
- Capesterre Ste Marie : de la pointe du carénage à l'embouchure de la rivière de Sainte Marie ;
- Le Moule : de la passe Hasting à la plage de l'autre bord.



Stratégie régionale pour les échouements forts à massifs

La phase relative à l'acquisition de matériels (2022-2023) de collecte en proche côtier sera à caler sur le calendrier de création du SMO sargasses et en fonction des résultats des études de faisabilité et dimensionnement

Le dimensionnement des dispositifs de collecte en proche côtier requiert une étape préalable de sourçage, indispensable à ce type de marché innovant. Afin de ne pas retarder les études préalables de faisabilité, les consultations des prestataires en capacité de mener les études de dimensionnement sera préparée en parallèle, durant le second semestre 2022 (mission d'ingénierie en appui du futur SMO).

Stratégie régionale pour les échouements forts à massifs

Calendrier prévisionnel :

- 2nd semestre 2022 : Préparation du marché des études de dimensionnement (sourcing), puis publication.
- 1er trimestre 2023 : Lancement du marché dimensionnement
- Fin 2ème trimestre 2023 : Conclusion des études de dimensionnement
- 2^{ème} semestre 2023 : Préparation du marché d'acquisition de matériels de collecte en proche côtier



Quelle structure pour gérer les échouements des sargasses ?

Etude financée par la région du cabinet Sartorio avocats

➔ Existant : **SIPS** (syndicat communal d'initiative des plages et des sites) intervient uniquement sur les sites et plages à vocation touristiques (entretien des sites, lutte contre les pollutions et les nuisibles). Fonctionnement : Contributions communales de 25 communes



Quelle structure pour gérer les échouements des sargasses ?

Etude financée par la région du cabinet Sartorio avocats

- ➔ Transformation du SIPS en SMO ➔ dissolution SIPS (2022-2023)
 - Détermination des futurs membres
 - Périmètre du syndicat
 - Création (délibérations concordantes futurs membres dont chaque commune actuellement membre du SIPS)
 - Elaboration projets de statuts
 - Délibérations concordantes approbation statuts
 - Transmission au Préfet pour arrêté de création SMO
 - Dissolution du SIP

Etat, Région et Département



SARGCOOP
(Volet coopération)

SARG'EXPO
(Volet R&D)

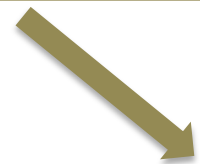
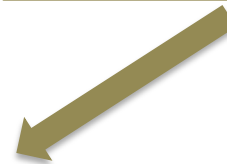
AAP sargassum
(Volet recherche)



Stratégie sargasse
de l'archipel de la
Guadeloupe



SMO : Communes et EPCI
(Collecte et valorisation
des sargasses)



Stratégie pour les
échouements faibles
à modérés

Stratégie pour les
échouements forts
à massifs



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

